

N°2020-01/03B

**Objet : PROJET DE RENOUELEMENT DES RESEAUX EAU POTABLE ET EAUX USEES RUE JEAN MERMOZ SUR LA COMMUNE DE THEZA : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2020.**

L'an deux mille vingt, le 29 janvier, le Bureau du Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30, à la salle Sud Roussillon à Latour-Bas-Elne, sous la présidence de Monsieur Jean-André MAGDALOU, Vice-Président.

<b>Nombre de membres afférents au Bureau :</b>	12		<b>Pour :</b>	9
<b>En exercice :</b>	12	<b>Vote :</b>	<b>Contre :</b>	0
<b>Présents :</b>	9		<b>Abstention :</b>	0

**Présents :** Marcel AMOUREUX, Frédéric BERLIAT, Jeannine BLANC-MARY, Jacques FIGUERAS, Jean-André MAGDALOU, Pierre ROGE, Jean ROMEO, Louis SALA, Jean-Jacques THIBAUT.

**Absents excusés :** Georges BRETONES, Thierry DEL POSO, Adel M'ZOURI.

**Secrétaire de séance :** Jean-Jacques THIBAUT

**Date de convocation :** 22 janvier 2020

Le Président expose à l'assemblée,

La Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) a pour objectif de financer la réalisation d'investissements structurants portés par les petites communes et leurs EPCI, dans les domaines économique, social, environnemental, touristique... La Commission d'élus chargée de fixer les catégories d'opérations prioritaires, a ainsi décidé d'accorder une priorité aux projets relevant notamment de l'eau et de l'assainissement.

Le taux de la subvention peut être compris entre 20 et 80 % du montant HT du projet (coût définitif).

Il est donc envisagé de déposer une demande de subvention au titre de la DETR pour le projet portant renouvellement des réseaux Eau potable et Eaux usées de la rue Jean Mermoz à Théza.

En effet, la réhabilitation de ces réseaux est envisagée compte tenu de leur vétusté (canalisations en fonte pour l'eau potable et en amiante-ciment pour les eaux usées, posées dans les années 60) et afin de déplacer les branchements dans le domaine public.

Le montant estimatif de ces travaux, y compris les frais de maîtrise d'œuvre est de 171 000 € HT.

Ainsi, le plan de financement prévisionnel de ce projet est le suivant :

DEPENSES (en € HT)		RECETTES (en €)	
	171 000	<u>Financement obtenu</u> CD 66	76 264 (45 %)
		<u>Financement sollicité</u> Etat (DETR)	51 300 (30%)
		<u>Autofinancement</u>	43 436 (25 %)
TOTAL	171 000		171 000

**EN CONSEQUENCE LE BUREAU APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,**

↳ **ADOPTÉ** le projet de renouvellement des réseaux Eau potable et Eaux usées de la rue Jean Mermoz à Théza ;

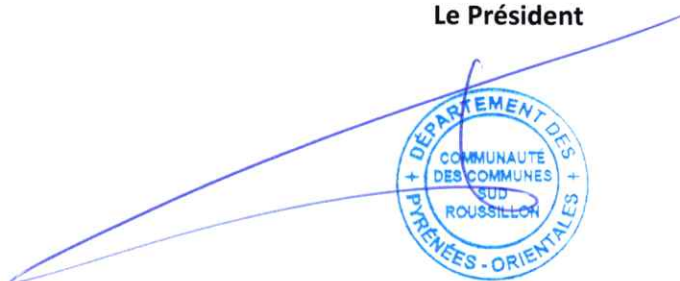
↳ **DECIDE** de déposer une demande de subvention au titre de la DETR 2020, à hauteur de 30 % du montant total des travaux ;

↳ **APPROUVE** le plan de financement et dit que les crédits sont inscrits au budget ;

↳ **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout document utile pour la bonne gestion de ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,  
Le Président**



Accusé de réception en préfecture  
066-246600282-20200129-2020-01-03B-DE  
Date de télétransmission : 31/01/2020  
Date de réception préfecture : 31/01/2020